

mysteria), qu'on a substitués dans les catalogues officiels de 1679 et de 1862, aux mots "jours des fêtes des mystères" (*vis diebus quibus festa mysteriorum*) de la bulle de Grégoire XIII, ont attribué des indulgences au dimanche dans l'octave de l'Épiphanie dont l'évangile est celui du recouvrement de Jésus (fête spéciale dans l'Ordre de Saint-Dominique), aux Jeudi et Vendredi saints, à la fête de la Couronne d'épines (fixée chez les Dominicains au 24 avril), à la fête de l'Invention de la sainte Croix (le 3 mai), à celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs (le vendredi de la semaine de la Passion), enfin à la fête de la Toussaint (5). D'autres, en dehors de l'Ordre Dominicain, ont attribué des indulgences au mercredi saint (pour l'agonie), à la fête de la Couronne d'épines qui se célèbre par indult, en quelques diocèses, le vendredi qui suit le mercredi des cendres, et à la fête de l'Exaltation de la sainte Croix (pour la mort de Notre-Seigneur).

Or un prêtre, curé dans le diocèse de Cambrai, (France septentrionale), directeur de la Confrérie du Rosaire, demanda à la Congrégation quelles étaient les fêtes (parmi celles qu'il indiquait) qu'il fallait adopter pour les mystères 5e joyeux, 1er, 2e, 3e, 4e et 5e douloureux et 5e glorieux. La Congrégation répondit, le 25 février 1877, en ne retenant pour ces sept mystères que les deux fêtes de Notre-Dame des Sept-Douleurs (qui n'était cependant pas proposée dans le doute) et de la Toussaint.

La question était jugée. Cinq des 15 mystères n'avaient pas de fête reconnue par l'Église et, par suite, la concession de

(5) Qu'il suffise de citer le *Manuel du T. S. Rosaire...* par le R. P. F. André Pradel qui a eu plusieurs éditions et est très répandu même en Canada.

Grégoire XI
auteurs qui
cation de ces
sion de 187
fession de ce
pour eux et
été publiée le
vol. IX, p. 34
édition de l'
sans tenir coi
la 2e édition
seau, parues e
rejetées par la
circulaient de
gences apocry
sa sainte Egl
fidèles, que de
sivement sont bi
Le tableau
dans les esprits

- 1 Anno
- 2 Visite
- 3 Naiss
- 4 Présen
- 5 Recou

(6) Les manuel
maud, Rousseau, L
de cette décision.

(7) On peut lire
n. 431, ainsi que da